

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

NEUVIÈME LÉGISLATURE

QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1991-1992

QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1991-1992

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 2 juillet 1992.

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juillet 1992.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE ¹ CHARGÉE DE
PROPOSER UN TEXTE SUR LES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION
DU PROJET DE LOI *relatif au plan d'épargne en actions*

PAR M. ALAIN RICHARD

Député

PAR M. ROGER CHINAUD

Sénateur

(1) Cette commission est composée de : MM. Christian Poncelet, sénateur, président ; Jean Le Garrec, député, vice-président ; Roger Chinaud, sénateur, Alain Richard, député, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Maurice Blin, Jacques Chaumont, Jean Clouet, Paul Loridant, Louis Perrein, sénateurs ; MM. Philippe Auberger, Marcel Charmant, Raymond Douyère, Gilbert Gantier, Jean-Paul Planchou, députés.

Membres suppléants : MM. Bernard Barbier, Jean Cluzel, Henri Collard, Emmanuel Hamel, René Monory, Michel Moreigne, Robert Vizet, sénateurs ; MM. Guy Bêche, Alain Bonnet, François Hollande, Didier Migaud, Arthur Dehaine, Michel Jacquemin, Fabien Thiémé, députés.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{ère} lecture : 2699, 2751 et T.A. 650.
2^{ème} lecture : 2836.

Sénat : 1^{ère} lecture : 389, 415 et T.A. 161 (1991-1992).

Epargne.

Mesdames, Messieurs,

Par lettre en date du 25 juin 1992, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2 de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au plan d'épargne en actions.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

- Membres titulaires :

• *Pour l'Assemblée nationale :* MM. Jean Le Garrec, Alain Richard, Philippe Auberger, Marcel Charmant, Raymond Douyère, Gilbert Gantier, Jean-Paul Planchou.

• *Pour le Sénat :* MM. Christian Poncelet, Roger Chinaud, Maurice Blin, Jacques Chaumont, Jean Clouet, Paul Loridant, Louis Perrein.

- Membres suppléants :

• *Pour l'Assemblée nationale :* MM. Guy Bêche, Alain Bonnet, François Hollande, Didier Migaud, Arthur Dehaine, Michel Jacquemin, Fabien Thiémé.

• *Pour le Sénat :* MM. Bernard Barbier, Jean Cluzel, Henri Collard, Emmanuel Hamel, René Monory, Michel Moreigne, Robert Vizet.

La Commission s'est réunie le 2 juillet 1992 au Palais du Luxembourg.

Elle a désigné :

M. Christian Poncelet, en qualité de président, et M. Jean Le Garrec, en qualité de vice-président.

MM. Roger Chinaud et Alain Richard ont été nommés rapporteurs respectivement pour le Sénat et pour l'Assemblée nationale.

*
* *

A l'issue de l'examen en première lecture, 11 articles restaient en discussion, 5 articles ayant été adoptés conformes par le Sénat. En application de l'article 45 de la Constitution, la Commission mixte paritaire a été saisie de ces articles.

*
* *

Ayant constaté que sur les articles 4 (effets de la sortie du plan d'épargne en actions), 6 bis (régime des échanges de titres réalisés dans le cadre de fusions ou d'opérations assimilées et d'offres publiques d'échange), et 10 (définition d'un seuil spécifique d'imposition pour les cessions de titres d'O.P.C.V.M. de capitalisation court terme), elle ne pouvait parvenir à un accord, la Commission mixte paritaire a pris acte qu'aucun texte d'ensemble ne pouvait recueillir l'agrément de la majorité de ses membres et ne pouvait donc être proposé aux deux Assemblées.